

**Calendrier des dates de réception et de mise en place  
des demandes de création d'arrêt sur une année scolaire  
en cas d'avis favorable :**

<b>Date de la demande</b>	<b>Date de la mise en place</b>
Du 16 janvier au 30 avril	Rentrée de septembre
Du 1 <sup>er</sup> mai au 15 septembre	Rentrée des vacances de la Toussaint
Du 16 septembre au 30 novembre	Rentrée des vacances de Noël
Du 1 <sup>er</sup> décembre au 15 janvier	Rentrée des vacances d'hiver